

A L'ASSOCIATION DES HEBERGEURS TOURISTIQUES DE L'INDRE  
POUR VALOIR CE QUE DE DROIT

**ATTESTATION**

Je soussigné, Macé Philippe, gérant de la EARL CE et PC de l'Épineau dont le siège social se situe à Le Grand Tremble 36300 Ruffec, employant 4 personnes ainsi que des saisonniers, certifie par la présente que dans le cadre de notre activité de loisir non seulement en tant que centre équestre mais également en tant que gîte d'étape, nous réalisons environ 60% de notre chiffre d'affaire annuel avec notre clientèle de résidence secondaire et de professionnels du tourisme dans et autour du Parc Naturel de la Brenne.

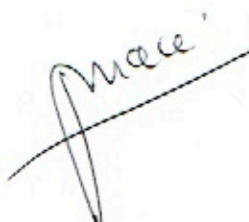
Si des éoliennes géantes devait être implantées à l'entrée du PNR, et visibles à 45 km alentour, elles porteraient une atteinte irréversible à la richesse du territoire rural du parc, que sont le paysage, le patrimoine naturel et architectural et qui constituent le moteur du développement économique touristique indispensable pour en assurer la pérennité

Il s'en suivrait irrémédiablement une baisse certaine de la fréquentation touristique .

Cette baisse aurait pour conséquence une importante réduction du chiffre d'affaire pour notre entreprise avec d'importantes conséquences sur l'emploi.(1 ou 2 emplois risquent d'être touchés).

Ayant pris connaissance de l'analyse détaillée par l'AHTI du Rapport d'Enquête Publique du projet éolien de Thollet & Coulonges de monsieur Michel Bobin, commissaire enquêteur pour la sauvegarde des emplois du département de l'Indre et des départements limitrophes, nous demandons à l'autorité administrative d'interdire la construction de toute zone industrielle d'éoliennes géantes à moins de 40 km de distance du Parc Naturel Régional de la Brenne.

Fait à Ruffec le 4 mars 2016



**EARL Centre Equestre  
et Poney Club de l'Épineau**

36300 RUFFEC LE CHÂTEAU

Tél. 02 54 37 72 63 - Fax 02 54 37 11 66

Siret 48239199200013 - Ape : 0143Z - N°TVA : FR 08482391992